



CAVALAIRE
HÔTEL DE VILLE



CAVALAIRE
LE MAG
OCTOBRE 2015

VIVRE ENSEMBLE
COMMUNE DE CAVALAIRE



VERS UN QUARTIER DU PORT REPENSÉ

Le Maire l'indiquait dans ses vœux 2015, dans le prolongement du programme électoral, nous souhaitons repenser le centre urbain de Cavalaire autour de trois pôles d'activité et d'attractivité.



Le premier pôle est le quartier de l'Hôtel de Ville, concentrant des fonctions de services (office de tourisme, services communaux, services tertiaires, etc.) et de commerces avec deux axes principaux (Avenues des Alliés et Lyautey) dont l'un doit être requalifié, ces deux axes devant être rendus communicants.

Le deuxième pôle est le quartier de l'actuelle salle des fêtes, qui devra accueillir des fonctions de centre événementiel à vocation culturelle et de stationnement, avec un parc paysager ouvrant sur les autres pôles.

Le troisième pôle est le quartier du port. Ce quartier doit faire l'objet d'un réaménagement

en concertation avec ses différents acteurs.

C'est le Port qui inaugure ce chantier au long cours, en vue de la fin de la concession du port à gestion privée fin 2017.

La Ville, suite à un appel d'offres ouvert européen fait à partir d'un cahier des charges de près d'une centaine de pages a sélectionné le groupement Corinthe Ingénierie – Trans Mobilités – Agence Guillermin pour réaliser une mission intitulée « Audit, étude d'opportunité et maîtrise d'œuvre pour le redéploiement des infrastructures portuaires et des espaces sur le domaine public maritime – Étude d'avant-projet pour la protection des plages ».

Les objectifs fixés à ce groupement sont les suivants :

- A partir d'un état des lieux des différents espaces, infrastructures et fonctions portuaires (bassins, quais, bâtiments portuaires et techniques, chantiers navals et commerces du centre d'animation du port) et d'une concertation entre les différents acteurs privés et publics concernés, proposer plusieurs scénarii de réaménagement du quartier du port, intégrant de façon complexe toutes les problématiques : juridiques, procédurales, techniques, économiques et socio-économiques, environnementales, esthétiques, paysagères, architecturales, financières...

- Accroître le niveau de qualité des services et des équipements, afin d'ouvrir le Port et la Ville à une clientèle partiellement renouvelée dans le cadre de l'optimisation de l'attractivité du territoire.

- Optimiser l'occupation des bassins, en permettant également l'accès à de plus grosses unités.

- Créer d'une part une zone dédiée aux activités nautiques et à leur valorisation événementielle et d'autre part un pôle économique dédié au nautisme.

- Intégrer dans les différents scénarii de réaménagement du secteur portuaire l'utilisation de modes doux de circulation interne, par une meilleure conception de la liaison entre les différents espaces du quartier.

- Repenser le Port dans la Ville et la Ville dans le Port ; notamment, le candidat devra dans son offre prendre en considération l'objectif circulaire entre les différents pôles, afin que le Port devienne enfin une véritable composante du centre urbain, complémentaire des autres pôles.

- Mesurer l'impact du réaménagement potentiel des bassins sur l'érosion de la plage naturelle.

Les équipes de ce groupement pluridisciplinaire, compétent et expert ont commencé dès le mois d'août le travail d'enquête et de concertation, ainsi que la collecte et l'analyse des cartons de documents relatifs aux problématiques traitées.

Leur travail va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.



Les enquêtrices sur le terrain.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer qu'une consultation de la population sera prochainement lancée dans le cadre de la réflexion sur le réaménagement du premier et du deuxième pôles, soit la salle des fêtes et le parking du centre à l'Hôtel de Ville, en passant par l'avenue des Alliés, l'ancien hôtel Le Marigny et l'avenue Lyautey.

Avec l'assistance de professionnels qui seront choisis par la commune (un architecte, un paysagiste...), il vous sera tout simplement proposé de dessiner ce quartier, en y intégrant des éléments tels qu'un centre événementiel à vocation culturelle, un parking souterrain, un parc paysager...

Sur cette base, il sera possible de construire un projet, et d'imaginer un montage public-privé permettant de le financer de la façon la plus neutre pour vous, c'est-à-dire avec le moins possible de recours à l'impôt.

Vous pouvez donc préparer, vos plumes, vos crayons et vos pincesaux.